

- Il est évidemment intéressant de **compléter la protection du compteur par celle de vos installations également exposées** :
 - dans tous les cas de figure, **interposez un morceau de tuyau non conducteur** (plastique par exemple) après compteur, entre celui-ci et les installations intérieures.
 - mettez hors d'eau, pendant les périodes de gel, les robinets situés à l'extérieur.
- **En cas de début de gel** (que vous pouvez constater par un manque d'eau), vous devez :
 - d'une part, **dégeler votre installation** (des serpillières chaudes peuvent suffire pour dégeler une conduite bloquée, mais n'utilisez jamais une flamme),
 - d'autre part, **vider votre installation** comme il est dit plus haut.

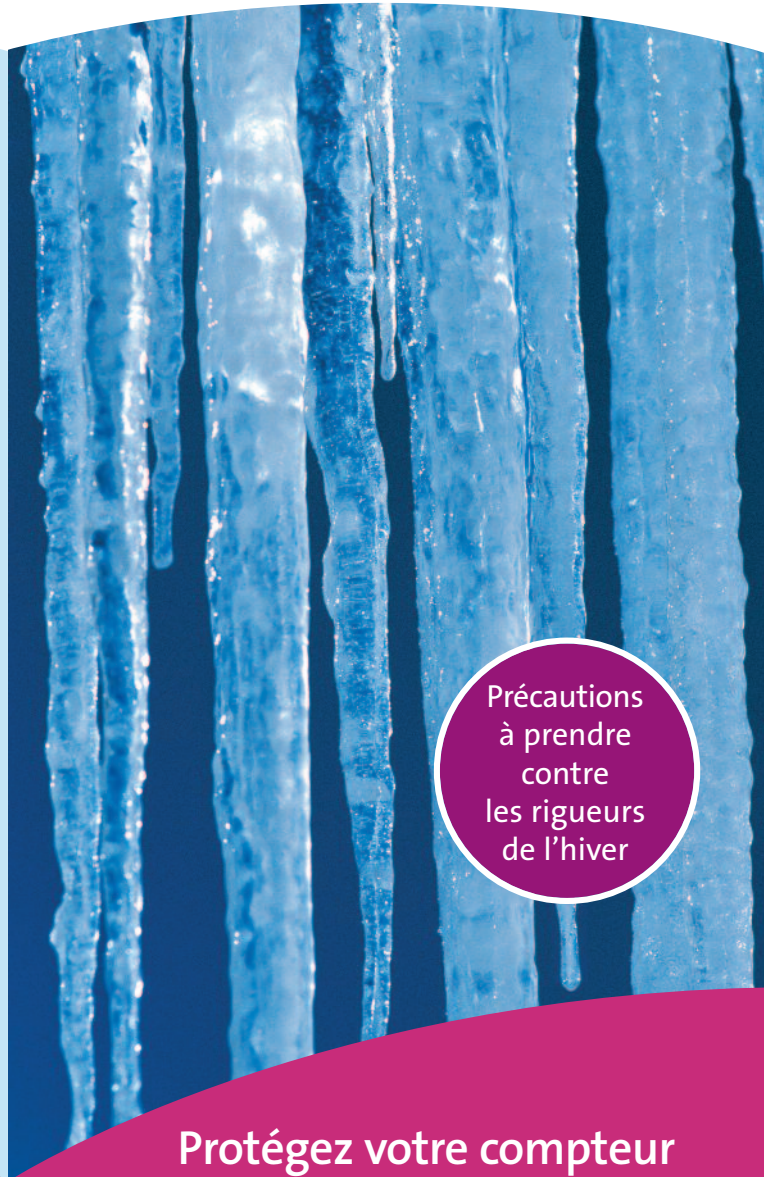
Soyez vigilants
et vérifiez régulièrement
votre compteur d'eau !

Nos techniciens se tiennent
à votre disposition
pour tout complément d'information

VEOLIA EAU
0811 902 903
24h/24 - 7j/7*
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UNE LIGNE FIXE

*Pour toutes questions relatives à votre abonnement :
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

sunset Studio 05 63 34 82 64 - RCS Toulouse 422 176 883 - ©PhotoLink/Getty Images - RSO/SCL/09-06/18 39



Précautions
à prendre
contre
les rigueurs
de l'hiver

**Protégez votre compteur
contre le gel**

Le compteur qui sert à mesurer votre consommation d'eau est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. Afin de le protéger des rigueurs de l'hiver, pensez à prendre les précautions qui s'imposent :

➤ En cas d'absence prolongée, n'omettez pas de **vider** vos installations.

Pour vider correctement, il faut :

- 1> **fermer le robinet d'arrêt** avant compteur (c'est-à-dire situé entre votre compteur et la canalisation publique),
- 2> **ouvrir simultanément les robinets** de vos installations sanitaires afin que l'eau présente dans les conduites s'écoule,
- 3> **ouvrir le robinet de purge** situé après compteur (c'est-à-dire entre votre compteur et vos installations intérieures) jusqu'à ce que l'eau ne coule plus, puis le refermer.

Une fois la vidange terminée, **refermez les robinets** de vos installations sanitaires, ce qui vous évitera de laisser couler l'eau à la réouverture du robinet avant compteur, lors de votre retour.

➤ Pour isoler correctement votre compteur, s'il est situé en regard enterré, utilisez des plaques en polyuréthane ou de polystyrène extrudé. La propreté du regard, ainsi assurée, facilite la lecture de l'index de votre compteur tant par Veolia Eau que par vous-même.

Ne pas utiliser de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, coquilles de polystyrène, etc.). Les plaques de polystyrène expansé sont très fragiles et les rongeurs en sont friands...

- 1 Plaque de couverture regard en béton accessible (penser à dégager, tailler les haies)
- 2 Regard du compteur enterré
- 3 Plaques d'isolation 30 à 40 mm d'épaisseur
- 4 Poignée fil de fer
- 5 Robinet avant compteur
- 6 Compteur, propriété Service des Eaux
- 7 Clapet anti-retour, douille de purge, propriété Client
- 8 Robinet d'arrêt après compteur, propriété Client

➤ Pour éviter le gel du compteur et des canalisations situés à l'intérieur des habitations :

- ne coupez jamais complètement le chauffage en période de froid,
- en cas de gel intense et prolongé, laissez couler en permanence, dans votre évier, un **filet d'eau** assez important de façon à assurer une circulation constante dans votre installation : la dépense est dérisoire en comparaison des dégâts qui peuvent être causés par le gel de vos conduites !
- **protégez les conduites** exposées aux courants d'air (attention aux ventilations !) **ainsi que le compteur** avec des gaines isolantes en laissant l'accès au compteur pour relever l'index.



➤ Si votre compteur est installé dans un local non chauffé (garage, cave, ...), s'il est proche d'une ventilation ou à l'extérieur de votre installation mais non enterré, vous pouvez :

- soit demander à Veolia Eau de vous présenter un devis en vue de **modifier votre installation** (cela peut être la meilleure solution en certain cas),
- soit **protéger le compteur et les conduites**, calfeutrer portes et fenêtres, placer le compteur dans un caisson... Vous pouvez trouver dans le commerce des gaines isolantes vendues pour différents diamètres de tuyaux.

